

Direction : Direction des Ressources Humaines

Personnel

REF : DRH2006025

Signataire : CD/BC/SV

OBJET :Personnel communal : année 2007 : attributions vestimentaires.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code des marchés publics,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifié, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale,

Vu le délibération du 3 novembre 1963, allouant au personnel, certains avantages vestimentaires,

Vu le budget communal,

Considérant qu'il convienne chaque année d'actualiser la liste des attributions vestimentaires mais aussi le montant des bons d'achat vestimentaire.

A l'unanimité.

DELIBERE :

ARTICLE 1 : Approuve le tableau des attributions vestimentaires pour l'année 2007,

ARTICLE 2 : Approuve le montant des bons d'achat vestimentaire attribué à certains agents à la place de l'attribution vestimentaire.

60636 – 020 (708 – 60636 – 020).

Le Maire